

L'industrie française a amélioré sa compétitivité-prix mais doit encore renforcer sa compétitivité hors prix

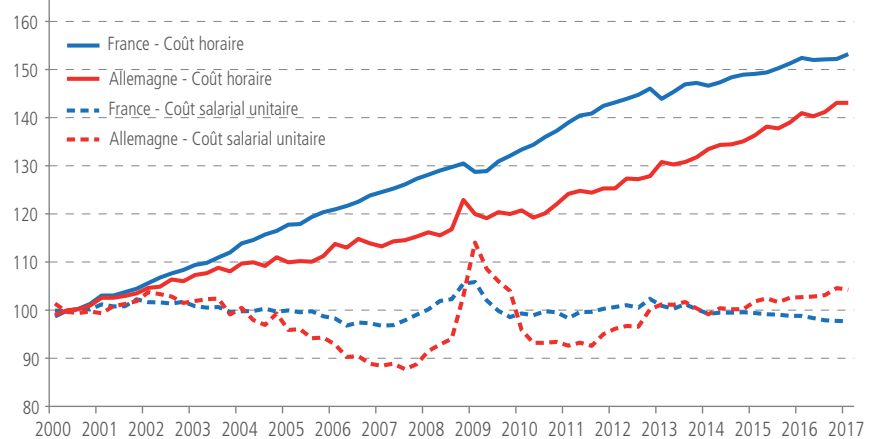
En forte dégradation dans les années 2000, les facteurs de compétitivité-prix de l'industrie manufacturière française évoluent à présent plus favorablement. Ainsi, le coût horaire de la main-d'œuvre ralentit depuis quatre ans. L'industrie manufacturière bénéficie en outre, depuis 2014, d'un contexte international favorable (baisse du prix du pétrole, dépréciation de l'euro) ayant, avec la mise en place du CICE, contribué au redressement de ses marges. Elles se situent désormais à leur niveau de 2001. L'amélioration des marges, de la conjoncture et des conditions de financement a permis une accélération de l'investissement des entreprises manufacturières qui pourrait favoriser une amélioration de leur compétitivité hors prix. La faiblesse de cette dernière accroît la sensibilité de l'industrie manufacturière française à l'évolution des facteurs de compétitivité-prix et a pu contribuer à la divergence de performance avec l'industrie manufacturière allemande dès le début des années 2000.

La compétitivité de l'industrie manufacturière française vis-à-vis de ses concurrents étrangers est devenue un enjeu majeur depuis le développement de la mondialisation dans les années 1990. Les facteurs de compétitivité recouvrent notamment les déterminants de la compétitivité-coût, tels que le coût de la main-d'œuvre ou celui des consommations intermédiaires (services, énergie). Ces déterminants influencent la compétitivité-prix de l'industrie manufacturière, qui dépend aussi des fluctuations du taux de change de l'euro et des comportements de marge des entreprises. Enfin, l'évolution des marges constitue un déterminant de l'investissement des entreprises, dont le dynamisme favorise l'amélioration de la compétitivité hors prix de l'industrie, notamment par sa montée en gamme.

¹ Le CICE a été enregistré dans l'indice du coût du travail (ICT) dès son entrée en vigueur au premier trimestre 2013. Cette méthodologie répond à l'obligation statistique européenne de répercuter sur l'indice toute mesure considérée comme allégeant le coût du travail.

Graphique 1 : Coût* horaire de la main-d'œuvre et coût* salarial unitaire dans l'industrie manufacturière en France et en Allemagne

Indices base 100 en 2000



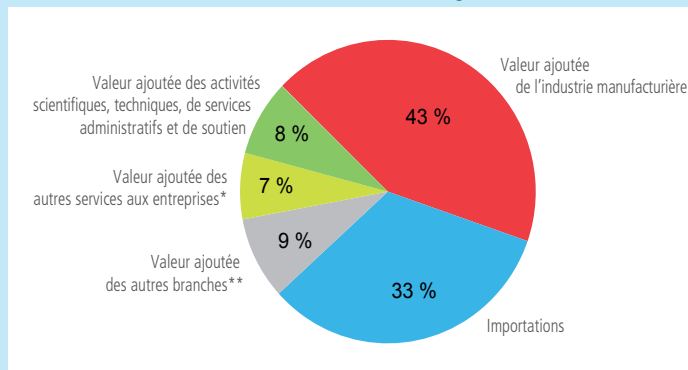
* Salaires, charges et taxes nettes des subventions liées à la masse salariale ou à l'emploi.
Sources : Eurostat, enquête ECOMO 2012, ICT et comptes nationaux.

Le coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière française ralentit après avoir fortement augmenté dans les années 2000

Le coût horaire de la main-d'œuvre a fortement progressé dans l'industrie manufacturière française dans les années 2000 (+ 35,2 %, soit en moyenne + 0,9 €/h par an - *graphique 1*), davantage qu'en Allemagne (+ 0,7 €/h par an) ou que dans l'ensemble de la zone euro (+ 0,7 €/h par an également). Largement inférieur au coût horaire allemand en 2000 (24,7 €/h, contre 27,6 €/h), le coût horaire français lui était supérieur en 2010 (33,4 €/h, contre 33,2 €/h), et plus encore en 2012 (35,7 €/h, contre 35,0 €/h).

Le coût du travail dans l'industrie manufacturière française ralentit toutefois depuis 2012 (+ 0,5 €/h par an en moyenne). Ce ralentissement s'inscrit dans un contexte de faible inflation des prix à la consommation et de mise en place de mesures visant à réduire le coût du travail, comme le Pacte de responsabilité et solidarité et le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)¹. Crédit d'impôt ciblant les salaires compris entre 1 et 2,5 SMIC, le CICE a permis d'effacer l'équivalent de plus d'une année d'augmentation du coût du travail dans l'industrie manufacturière.

Graphique 2 : Partage de la production de l'industrie manufacturière entre les importations et la valeur ajoutée des différentes branches d'activité françaises



* Commerce et réparation ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités immobilières.
 ** Agriculture, sylviculture et pêche ; industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution ; construction ; autres activités de services ; services principalement non marchands.
 Source : Insee, comptes nationaux 2015.

La méthodologie utilisée décompose la production de chaque branche manufacturière (selon les données des comptes nationaux) en trois éléments : la valeur ajoutée, les importations et les consommations intermédiaires, produit par produit. Ces dernières sont à leur tour décomposées, jusqu'à ce que la valeur de la production de l'industrie manufacturière soit expliquée uniquement par les importations et les valeurs ajoutées de chaque branche. Ainsi, pour 100 euros de production manufacturière, seulement 43 euros proviennent d'une valeur ajoutée issue de l'industrie manufacturière française et 33 euros rémunèrent des importations de consommations intermédiaires. 15 euros rémunèrent une valeur ajoutée liée à des activités de services à destination des entreprises industrielles, dont 8 euros d'activités scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien.

Le coût horaire du travail dans l'industrie manufacturière française est de nouveau inférieur au coût horaire allemand (37,6 €/h en 2016, contre 39,0 €/h), qui accélère depuis 2012 (+ 0,9 €/h par an) en raison notamment de l'instauration d'un salaire minimum en Allemagne en janvier 2015 mais aussi de la conclusion d'accords de branche² portant sur la revalorisation des salaires. Le coût horaire français suit toutefois la même tendance au ralentissement qu'en Italie et en Espagne, et demeure l'un des plus élevés de la zone euro, où le coût du travail atteint en moyenne 32,4 €/h.

Des gains de productivité relativement élevés ont atténué les effets de l'augmentation du coût du travail dans l'industrie manufacturière française. La productivité horaire progresse en effet de 3,0 % par an depuis 2000, soit plus rapidement qu'en Allemagne (+ 2,4 % par an sur cette même période) ou que dans l'ensemble de la zone euro (+ 2,5 % par an). Malgré leur ralentissement depuis la crise, ces gains de productivité ont permis une légère diminution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie manufacturière française depuis 2000 (- 1,8 %, contre + 3,3 % en Allemagne et + 1,9 % dans l'ensemble de la zone euro). Ces coûts unitaires avaient reculé beaucoup plus fortement en Allemagne entre 2000 et 2007 (- 11,6 %), avant de rebondir (+ 16,8 % entre 2007 et 2016). Ils ont par ailleurs sensiblement augmenté depuis 2000 en Espagne (+ 10,7 %) et en Italie (+ 33,2 %) sous l'effet de faibles gains de productivité et de coûts horaires très dynamiques dans les années 2000.

France rémunère pour 61 % les salariés de ces activités. Ainsi, 9 % de la valeur de la production manufacturière correspondent à des salaires versés par les secteurs des services aux entreprises. Le coût horaire du travail dans les services aux entreprises en France a évolué au même rythme que dans l'industrie manufacturière dans les années 2000, avant de décélérer à partir de 2010 (graphique 3). Atteignant désormais 36,1 €/h en 2016, il demeure supérieur à la moyenne de la zone euro (28,8 €/h) et à celui observé en Allemagne (30,6 €/h). Ce dernier avait fortement ralenti dans les années 2000 sous l'effet de la mise en place des lois Hartz, qui ont favorisé le recours au travail temporaire et facilité le développement de contrats à salaires et cotisations sociales modérés (mini-jobs). L'influence du coût horaire du travail dans les services aux entreprises sur la compétitivité de l'industrie française est toutefois à relativiser compte tenu de son poids limité dans les coûts de production manufacturiers. L'effet de la hausse du coût du travail dans les services dans les années 2000 sur les coûts de production de l'industrie représente ainsi l'équivalent d'un tiers de l'effet de l'augmentation du coût du travail dans l'industrie manufacturière sur cette même période.

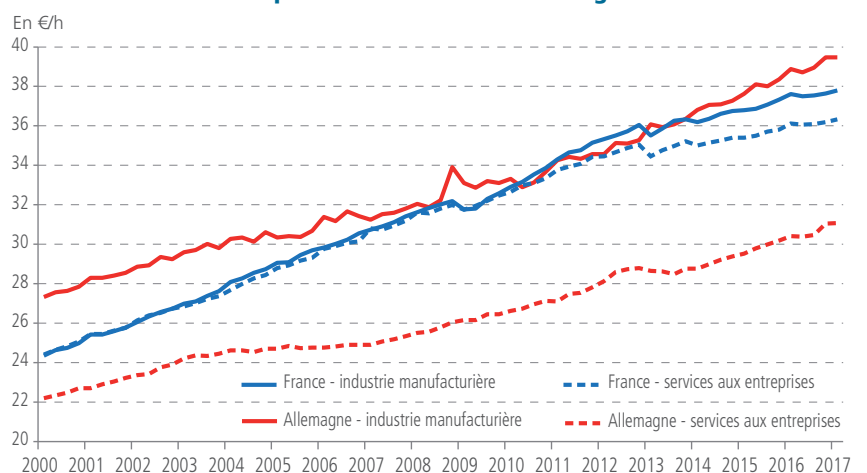
La facture énergétique représentait 15 Md€ pour l'industrie française³ en 2014, soit 7 % de sa valeur ajoutée. Son poids est très différencié selon les secteurs et constitue, par exemple, un enjeu important pour la métallurgie et la fabrication de

³ Source : Insee (Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie).

L'impact du coût des services aux entreprises reste limité pour l'ensemble de l'industrie manufacturière

En tenant compte des consommations intermédiaires nécessaires à la fabrication de produits manufacturés, y compris les consommations importées, seulement 43 % de la valeur de la production manufacturière correspondent à une valeur ajoutée issue de l'industrie manufacturière française (graphique 2). Près de 33 % de la valeur de la production proviennent d'importations de biens et services, tandis que 15 % rémunèrent des activités de services aux entreprises réalisées en France et 9 % celles d'autres branches françaises. La valeur de la production issue des activités de services aux entreprises réalisées en

Graphique 3 : Coût* horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière et les services aux entreprises en France et en Allemagne



* Salaires, charges et taxes nettes des subventions liées à la masse salariale ou à l'emploi.
 Sources : Eurostat, enquête ECOMO 2012, ICT et comptes nationaux.

² Par exemple, le syndicat IG Metall et la fédération patronale Gesamtmetall ont signé en mai 2016 un accord sur une augmentation des salaires des employés de la métallurgie de 4,8 % sur 21 mois.

produits métalliques (25 % des consommations énergétiques de l'industrie) et l'industrie chimique (24 %). L'industrie manufacturière française dispose en moyenne d'un prix de l'électricité inférieur au prix allemand et d'un prix du gaz comparable. Néanmoins, d'importantes dérogations tarifaires sont accordées en Allemagne aux entreprises électro-intensives de grande taille, pour lesquelles le coût de l'énergie constitue un facteur de compétitivité majeur.

Le taux de marge dans l'industrie manufacturière a retrouvé son niveau de 2001

Le taux de marge dans l'industrie manufacturière française a augmenté de 4,6 points entre 2012 et 2016, dont + 3,3 points en 2015. Il se situe désormais à son niveau de 2001, à 36,9 %, après avoir fortement baissé tout au long des années 2000 (- 5,8 points entre 2000 et 2010).

Le redressement récent du taux de marge est notamment imputable à la mise en place du CICE, qui a contribué à son augmentation à hauteur de + 1,2 point entre 2013 et 2015 selon les données des comptes nationaux⁴. Le rebond du taux de marge s'explique également par l'amélioration de la conjoncture internationale, notamment la baisse du prix du pétrole (- 49 % en euros entre juillet 2014 et juillet 2017) et la dépréciation de l'euro par rapport au dollar (- 24 % entre mars 2014 et son point bas de décembre 2016), qui a conduit à celle du taux de change effectif nominal de la France⁵ (- 4 % entre mars 2014 et décembre 2016). La dépréciation de l'euro s'est plus particulièrement traduite par une amélioration des marges des entreprises exportatrices hors zone euro, qui ont profité de la dépréciation de la monnaie unique pour maintenir leurs prix hors zone euro malgré la baisse du prix du pétrole (*graphique 4*).

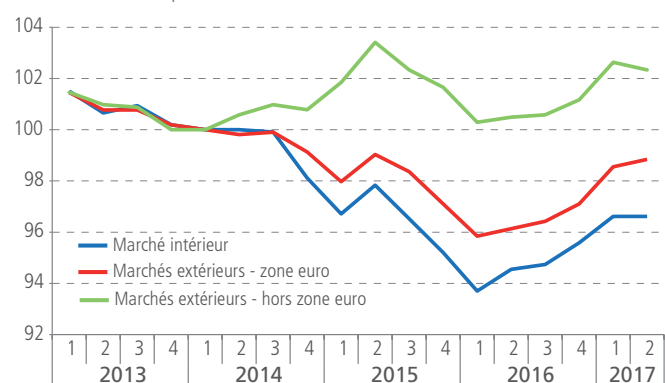
Les effets du contexte international et les efforts de marge consentis par les entreprises peuvent être mesurés par la contribution des « termes de l'échange intérieurs », qui rapportent le prix de la valeur ajoutée de l'industrie au prix de la consommation. Par exemple, la dépréciation récente de l'euro a permis aux entreprises industrielles d'augmenter leur prix de valeur ajoutée (hors zone euro), conduisant à une hausse des termes de l'échange intérieurs en 2015. La baisse du prix du pétrole a, quant à elle, réduit l'inflation sur cette même période. La contribution des termes de l'échange intérieurs est en moyenne nulle depuis 2013, après avoir été fortement négative (- 1,6 point par an entre 2000 et 2008, puis - 1,0 point

⁴ Plus précisément, il s'agit ici de la contribution des subventions d'exploitation, dont le CICE est la principale cause de variation. L'effet du CICE sur le taux de marge dans l'industrie manufacturière aurait même atteint 1,6 point selon les données de l'Accoss issues des masses salariales déclarées par les entreprises (calculs DGE).

⁵ Le taux de change effectif nominal tient compte des fluctuations de l'euro par rapport à l'ensemble des monnaies étrangères et de l'intensité des échanges avec l'ensemble des partenaires commerciaux. Il diffère selon les pays de la zone euro.

Graphique 4 : Prix de production des produits manufacturés français

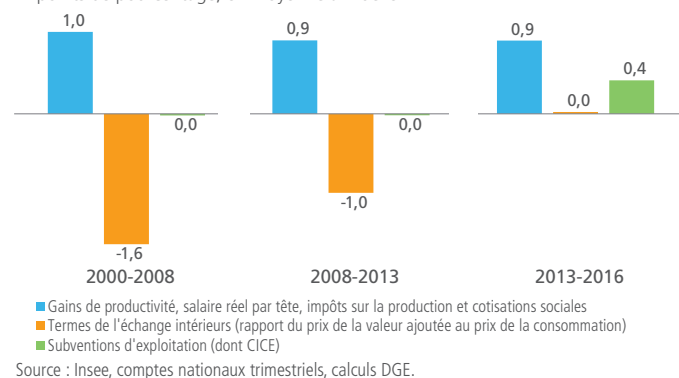
Indices base 100 au premier trimestre 2014



Source : Insee.

Graphique 5 : Contribution à l'évolution du taux de marge dans l'industrie manufacturière française

En points de pourcentage, en moyenne annuelle



par an entre 2008 et 2013 - *graphique 5*). Les entreprises manufacturières avaient auparavant réduit leurs marges dans un contexte difficile, marqué par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar et l'augmentation du prix du pétrole (jusqu'en 2008), mais également la crise économique et financière (2008-2009) et l'accroissement de la concurrence internationale.

La transformation du CICE en allègements de cotisations sociales devrait contribuer à pérenniser l'amélioration récente des marges. À l'inverse, une éventuelle hausse du prix du pétrole et la poursuite de la remontée du cours de l'euro par rapport au dollar (+ 12 % depuis décembre 2016) pourraient dégrader la compétitivité-prix des entreprises et réduire leur taux de marge sous l'effet d'une évolution défavorable des termes de l'échange intérieurs.

L'investissement des branches manufacturières accélère depuis 2013

La restauration récente des marges a contribué au rebond de l'investissement des branches manufacturières. Il a en effet progressé en moyenne de 2,2 % par an en volume entre 2013 et 2016, après avoir été atone durant une grande partie des années 2000 puis entre 2011 et 2013. Cette croissance a également été permise par l'amélioration des conditions de financement, la reprise de l'activité (hausse de la valeur ajoutée manufacturière en volume de 1,4 % par an entre 2013 et 2016) et la mesure de « suramortissement » des investissements instaurée en avril 2015. Le taux d'investissement (ratio des dépenses d'investissement et de la valeur ajoutée) a ainsi retrouvé son niveau d'avant-crise dès 2014, à plus de 26 % (*graphique 6*).

La structure de l'investissement de l'industrie manufacturière par type d'actif est très différenciée selon les principaux pays de la zone euro (*graphique 7*). L'investissement manufacturier allemand est équitablement réparti entre les dépenses en R & D, logiciels et bases de données, d'une part, et les acquisitions de machines et équipements, d'autre part. Inversement, l'industrie manufacturière française se démarque par un poids important des investissements en R & D, logiciels et bases de données et l'industrie manufacturière italienne, au contraire, par une part prépondérante des acquisitions de machines et équipements.

La relative stabilité de l'investissement manufacturier français en volume sur longue période (entre 2000 et 2016) masque un déficit d'investissement en machines et équipements et une progression soutenue des volumes d'investissement en R & D. Les investissements en machines et équipements ont en effet diminué de 30 % en volume entre 2000 et 2015 (contre - 1 % en Allemagne) et ont reculé dans toutes les branches, sauf l'industrie chimique et la cokéfaction-raffinage. À l'inverse, l'investissement en R & D a augmenté de 49 % en volume entre 2000 et 2015, soit bien plus qu'en Allemagne (+ 24 %).

Réalisé principalement par les branches des matériels de transport (36 % de la R & D de l'industrie manufacturière), de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (18 %)

et l'industrie pharmaceutique (14 %), l'effort d'investissement en R & D de l'industrie manufacturière française représente 11 % de sa valeur ajoutée, contre 8 % en Allemagne. Cette intensité en R & D élevée est particulièrement remarquable en raison du poids relativement important en France de branches de basse et moyenne-basse technologie. Si l'industrie manufacturière française disposait de la même structure sectorielle que l'industrie manufacturière allemande, son intensité en R & D atteindrait en effet 16 % de sa valeur ajoutée, soit le double de celle observée en Allemagne.

La faible compétitivité hors prix de l'industrie manufacturière française a pu contribuer à la différence de performance avec l'industrie allemande

La compétitivité hors prix traduit la capacité à vendre des entreprises indépendamment du niveau des prix pratiqués et du dynamisme de la demande étrangère. Son niveau dépend des caractéristiques des produits (contenu en innovation, gamme, *design*, fiabilité) et de celles des producteurs et des vendeurs (image de marque, réputation, service après-vente). Une amélioration de la compétitivité hors prix peut donc permettre aux entreprises manufacturières de réduire leur sensibilité à l'évolution parfois exogène des facteurs de compétitivité-prix. Plus particulièrement, la montée en gamme protège de la concurrence de pays émergents ou en voie de développement reposant sur des prix de facteurs de production peu élevés. En outre, le positionnement sur des marchés de niche permet de cibler des segments de marché où la faiblesse de l'intensité concurrentielle et de la volatilité de la demande assurent une rentabilité élevée.

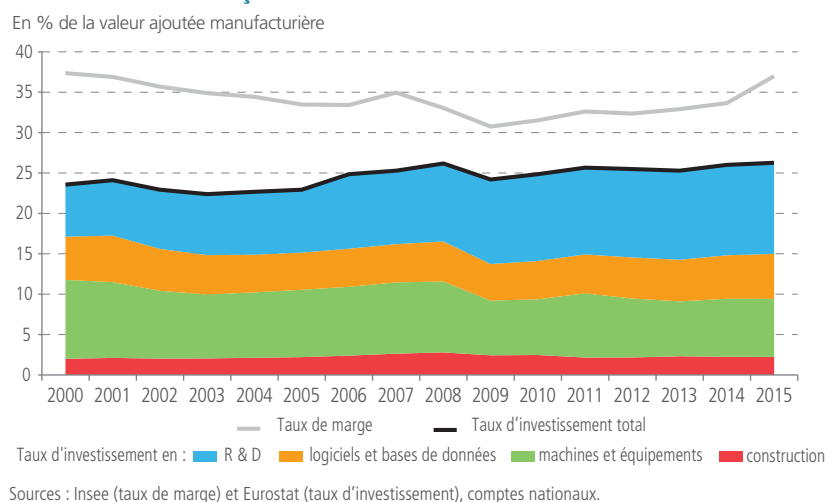
La compétitivité hors prix peut être évaluée en « régressant » les performances à l'exportation sur la demande extérieure et les prix, puis en extrayant la part non expliquée par ces caractéristiques observables⁶. Les secteurs disposant de la meilleure compétitivité hors prix correspondraient globalement aux points forts de l'économie française (aéronautique, maroquinerie, vin). La compétitivité hors prix de l'industrie française se serait dégradée depuis 2008 sous l'effet de la compression des marges et du faible dynamisme de l'investissement dans les années 2000. Son faible niveau⁷ ne la protège pas assez de la concurrence internationale et accroît sa sensibilité à l'évolution des facteurs de compétitivité-prix. Inversement, l'appréciation de l'euro dans les années 2000 n'a pas empêché l'industrie manufacturière allemande d'augmenter ses marges (+ 1,7 point par an en moyenne entre 2002 et 2007). Ainsi, la compétitivité hors prix a pu contribuer à la divergence de performance observée entre les industries française et allemande dès le début des années 2000. La restauration des marges et le rebond de l'investissement en France pourraient permettre le redressement de la compétitivité hors prix, bien que certains phénomènes (amélioration de l'image de marque ou de la réputation) soient diffus dans le temps.

⁶ Le Bas M., Fontagné L., Martin P., Mayer T., « À la recherche des parts de marché perdues », note du Conseil d'Analyse Économique, n° 23, 2013.

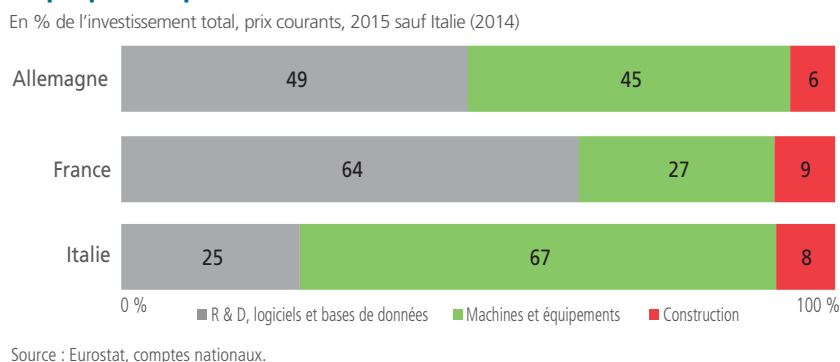
⁷ La part du haut de gamme dans les exportations allemandes atteignait 48 % entre 2011 et 2013, contre 41 % en France - Bas M., Fontagné L., Martin P. & Mayer T., « La France en mal de qualité ? », La Lettre du CEPII n° 355, 2015.

⁸ Artus P., Garcia-Penalosa C., Mohnen P., « Redresser la croissance potentielle de la France », note du Conseil d'Analyse Économique, n°16, 2014.

Graphique 6 : Taux de marge et taux d'investissement dans l'industrie manufacturière française



Graphique 7 : Répartition de l'investissement dans l'industrie manufacturière



Outre la reprise des investissements, d'autres leviers pourraient améliorer la compétitivité hors prix de l'industrie manufacturière

La compétitivité hors prix dépend de nombreux facteurs difficilement quantifiables. La qualité du capital productif (niveau de modernisation de l'appareil de production), du capital humain (qualification de la main-d'œuvre, développement de compétences numériques) et de la R & D (traduction en produits compétitifs) constituent ainsi des facteurs déterminants de la compétitivité d'une économie. À titre d'exemple, concernant le capital humain, le contenu des formations pourrait être plus flexible afin de converger plus rapidement vers les besoins évolutifs des entreprises⁸.

L'amélioration des performances de l'industrie manufacturière par la spécialisation d'entreprises sur des marchés où la clientèle est moins sensible au niveau des prix (niveau de gamme élevé ou marchés de niche) repose sur le développement de la notoriété, de la qualité des produits et l'adaptation aux besoins des clients. De tels efforts peuvent être réalisés par des entreprises de taille moyenne pouvant par ailleurs supporter les coûts associés aux activités d'exportation et d'innovation.

Alexandre AUBOURG, DGE

Pour en savoir plus :

« La mondialisation a amené l'industrie française à se spécialiser sur ses points forts », Le 4 Pages de la DGE, n°76, octobre 2017.

Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site www.entreprises.gouv.fr

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2017

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES